Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 11

Rubrik: Documentation étrangère

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DOCUMENTATION ETRANGÈRE

Congrès International d'Apiculture

à Laemington Spa, sept. 1951

Aperçu général

En choisissant Laemington-Spa pour le congrès de 1951, le Comité anglais a trouvé certainement l'approbation de tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister.

En effet si pour nombre de congressistes cette ville était inconnue, elle est devenue après un séjour de quelques jours une cité attrayante et le centre d'une région intéressante à plus d'un titre (Stratford on Avon, Coventry, Birmingham).

Dès leur arrivée au Town Hall (Hôtel de Ville) de Laemington, les congressistes sont pris par la cordialité, l'accueil qui leur est réservé et dès le premier jour, des rencontres ont lieu, des contacts s'établissent.

Le mardi 4 septembre à 9 heures s'ouvrait officiellement le Congrès.

Salués à notre arrivée à l'Hôtel de Ville par le lord-maire de Laemington et son épouse, nous gravissons les degrés qui nous conduisent à l'aula où plus de 300 congressistes prennent place.

En présence de hauts dignitaires de la ville et du Ministère de l'agriculture, M. le Dr R.A. Barnes, président des sociétés d'apiculture anglaises, ouvrit le congrès en saluant les représentants de plus de 20 pays.

« Beaucoup d'entre vous, dit-il, avez surmonté des difficultés, fait de longs et fatigants voyages pour arriver chez nous.

C'est certainement votre enthousiasme qui vous a poussés à faire l'effort nécessaire, aussi vous en sommes-nous très reconnaissants.

Hélas, l'atmosphère politique mondiale reste orageuse, l'horizon sombre, mais puisque vous avez été attirés ici par un égal enthousiasme pour le monde des abeilles et l'apiculture, nous espérons que vous oublierez, du moins pour quelques instants, vos soucis personnels et autres. Les abeilles ne connaissent pas les frontières ; puissions-nous, durant la semaine, travailler sans entrave, en toute liberté. Que nos délibérations soient empreintes de la plus franche camaraderie tout au long du Congrès.

L'immense quantité des textes qui nous furent soumis a rendu notre tâche ardue, difficile. Il s'agissait de maintenir un juste équilibre entre les sujets qui doivent intéresser les apiculteurs, les amateurs, aussi bien que les chercheurs scientifiques. »

Après l'introduction présidentielle, la série des 23 conférences

commença. Les rapporteurs s'exprimèrent en langue anglaise, allemande et française. Chaque congressiste était en possession de documents dans sa langue maternelle, ce qui permit à quiconque de prendre part aux courtes discussions qui suivaient les exposés.

Mlle Nora Baldensberger, que plusieurs connaissent déjà, faisait l'office d'interprête.

Si les conférences ne nous ont pas apporté beaucoup de connaissances nouvelles, il n'en reste pas moins que les discussions avec des représentants de pays très divers ont contribué certainement à élargir l'optique souvent étroite avec laquelle on est tenté de considérer certains problèmes.

Les organisateurs du Congrès n'avaient pas négligé le côté récréatif. Voyez plutôt :

Une journée à Cirencester dans le Gloucestershire, avec visite et conférences à l'Ecole d'agriculture royale de Field Day, située à quelque 100 kilomètres de Laemington, nous permit d'admirer l'une des plus belles parties des campagnes anglaises si typiques, avec ses larges espaces, ses haies et ses villages pittoresques. Puis une après-midi également consacrée au plaisir, fut la visite de Stratford on Avon, ville de Shakespeare, après-midi délassante fort appréciée.

Une exposition des miels anglais a fait notre admiration par la couleur et surtout par sa présentation.

Notre journal donnera dans ses prochains numéros des résumés des sujets traités les plus intéressants.

Le rédacteur A. V.

Le problème de l'apiculture et de la lutte antiparasitaire

Le problème de l'Apiculture et de la lutte antiparasitaire moderne en arboriculture et en agriculture est bien l'un de ceux qui intéresse au plus haut degré les amis des abeilles, aussi, nous n'hésitons pas à donner à nos lecteurs l'exposé très complet de M. O. Palm, inspecteur à l'Etablissement d'Etat d'instruction et de recherches scientifiques horticoles à Weihenstephan, près de Munich.

Réd.

L'importance de l'abeille comme agent vecteur du pollen et par conséquent comme agent de fructification en agriculture et en arboriculture est un fait connu de chaque apiculteur. Je puis donc me dispenser d'entrer dans les détails.

L'infection toujours plus forte des cultures par les parasites ainsi que les efforts pour augmenter la production horticole et agricole durant les dernières décennies a conduit à une utilisation toujours plus intense des produits antiparasitaires nouveaux. Ces nouveaux produits appartiennent aux groupes DDT, de l'Hexachlore, et des esters phosphoriques, réunis sous la dénomination générale d'insecticides synthétiques. Ces produits sont des poisons nerveux très violents qui surpassent généralement la toxicité des

arséniates. L'emploi intensifié et souvent inconsidéré de ces insecticides a conduit à des constatations lourdes de conséquences durant ces dernières années, en particulier dans les pays où la lutte antiparasitaire est très développée. Ces observations auront certainement une grande importance pour la biologie appliquée. Les insecticides mentionnés ne vont malheureusement pas sans nuire aux insectes utiles. En particulier, leur influence sur nos abeilles est de la plus haute importance pour les apiculteurs.

Malgré les avertissements de ne pas appliquer ces produits toxiques sur les fleurs ouvertes, et bien que des lois pour la protection des abeilles aient été édictées en Allemagne en mars 1949, il n'a pas été possible d'empêcher des pertes catastrophiques dues à l'emploi inconsidéré de ces substances. Ainsi la question de la prévention des intoxications d'abeilles est devenue l'un des problèmes les plus urgents de la vie des apiculteurs. Des procès relatifs à l'empoisonnement des ruchers en furent la conséquence, ce qui n'a pas précisément contribué à l'amélioration des relations entre les apiculteurs lésés et les agriculteurs ou arboriculteurs incriminés. Dans le seul pays de Bavière, on a constaté depuis 1949 environ 7000 colonies intoxiquées plus ou moins fortement. Un apiculteur important a subi cette année une perte totale de 47 000 DM. par le poudrage de cultures de colza en fleurs. Dans d'autres pays également, ce problème est devenu primordial. En Amérique surtout l'emploi d'insecticides est intense depuis des années et il en est résulté des pertes sensibles. Selon un rapport du Prof. E. Leppik du Augustana College, South Dakota (U.S.A.), la population d'abeilles de l'Etat du Colorado a été fortement décimée durant ces dernières années. Afin d'éviter la ruine de l'arboriculture dans cet Etat, 7 billions d'abeilles ont été importées en 1950. Cette opération aurait coûté au gouvernement des USA plusieurs millions de dollars.

Comment l'apiculteur peut-il reconnaître une intoxication de ses colonies sans la confondre avec une des maladies des abeilles ? Le diagnostic permettant de différencier les deux phénomènes se base sur le fait que les maladies évoluent lentement, mais constamment, avec une certaine périodicité, alors que le phénomène de l'intoxication devient soudainement visible en l'espace de quelques heures, pour disparaître assez rapidement après 3 à 5 jours.

L'élucidation de ce problème important a toujours retenu l'attention des organes compétents, mais particulièrement de l'apiculteur lésé lui-même. Dans ce but, la Staatl. Lehr- und Forschungsanstalt für Gartenbau à Weihenstephan près Munich a entrepris, en 1949 entre autres, des essais importants afin d'étudier la nature et l'ampleur de l'effet des nouveaux produits antiparasitaires. Les résultats ont été extrêmement instructifs.

L'intensité et la rapidité de la paralysie des nerfs se manifeste très différemment suivant la nature de la substance toxique ; il s'en

suit que les symptômes d'intoxication permettent souvent de faire des déductions quant à la composition du produit incriminé. S'il s'agit de produits à base de Parathion (E 605), les symptômes d'intoxication se manifestent déjà une demi-heure à une heure après la visite de fleurs empoisonnées. Lorsqu'il s'agit de produits à base de DDT comme le Gésarol, l'intoxication survient après plusieurs heures, tandis que les abeilles intoxiquées par des produits à base d'hexa périssent brusquement après une heure et demie.

Les abeilles intoxiquées montrent des troubles de l'équilibre, mouvements circulaires, incapacité de vol, perte du sens de l'orientation. Les pattes présentent des crampes, la trompe est tendue en avant et les ailes légèrement écartées (à ne pas confondre avec une attaque d'Acarapis Woodi). Ensuite les abeilles tombent sur le côté ou sur le dos. Finalement surviennent la paralysie totale et la mort. La colonie intoxiquée peut être si fortement lésée que les butineuses viennent à manquer complètement. Du fait que, contrairement à l'opinion courante, une partie des butineuses intoxiquées est capable de regagner la ruche jusqu'à une distance de 1500 mètres, les jeunes abeilles restant à la ruche (Stockbienen) peuvent être contaminées avec des produits sous forme de poudre et intoxiquées à leur tour. Nous savons donc maintenant que l'emploi de ces produits de contact pendant la floraison met en danger non seulement les butineuses, mais aussi les jeunes abeilles de la ruche et souvent encore le couvain. L'effet est alors celui d'une « réaction en chaîne », ce qui signifie qu'une abeille porteuse d'insecticide peut être capable d'intoxiquer dans la ruche jusqu'à cent autres abeilles. Dans de nombreux cas, on constate des phénomènes de confusion que nous avons désignés par le terme de « guerre des abeilles ». Les jeunes abeilles de la ruche sont alors très rapidement alarmées, se défendent contre les « candidates à la mort » intoxiquées ou bien les empêchent de pénétrer dans la ruche. De violents combats se déroulent alors dans tous les coins de la colonie et l'apiculteur ne peut souvent pas s'expliquer ce qui se passe. Le soir du même jour déjà, des milliers d'abeilles jonchent le sol devant la ruche, ce qui provoque un affaiblissement visible des colonies. Les produits utilisés sous forme de poudre, employés de préférence en agriculture, ont l'effet le plus néfaste. Ce phénomène décrit comme « guerre des abeilles » ne peut pas être considéré comme une lutte de l'abeille en tant qu'individu selon notre point de vue anthropocentrique, vu qu'il n'est prêté aucune attention à la mort de l'individu. Il s'agit là d'une lutte désespérée de l'espèce en relation avec l'instinct de l'abeille. On peut l'observer également, bien que dans une mesure plus faible, lorsque des maladies dangereuses se sont installées dans la colonie. On peut considérer la « guerre des abeilles » comme une réaction de la nature contre une menace grave se manifestant par la destruction dans un cercle restreint de tout ce qui vit afin de sauver

la communauté. Les dégâts causés aux abeilles par les bouillies antiparasitaires employées de nos jours en arboriculture ne sont jamais aussi prononcés que ceux observés à la suite de l'utilisation de poudrages insectisides. La législation ne suffit pas à protéger les abeilles. Seule une collaboration plus étroite entre la science et les fabricants de produits toxiques pour les abeilles peut amener à une réduction des pertes. Des commissions mixtes pour la protection des abeilles se sont déjà formées, profitant de chaque occasion pour instruire les arboriculteurs et les agriculteurs (utilisation de la radio, de la presse et conférences spéciales).

Les observations et résultats d'essais sur l'action des différents produits à des températures différentes sont très instructifs. Alors qu'on savait depuis longtemps que l'effet des produits du groupe DDT diminue avec l'augmentation de la température, à partir de 22° C, on a pu constater récemment le contraire pour les esters phosphoriques, c'est-à-dire plus la température augmente, plus ils sont toxiques pour les abeilles. Par conséquent, le parathion (E 605) a un effet beaucoup plus néfaste à la température de la ruche qu'aux températures extérieures généralement plus basses.

L'adjonction aux produits de substances fortement odorantes dans le dessein d'éloigner les abeilles des fleurs traitées n'a pas donné de résultats pratiques jusqu'ici. L'effet sur les abeilles de produits à base d'hormones, employés en grand dans la lutte contre les mauvaises herbes, n'est pas encore exactement connu. Toutefois, il semble que leur utilisation sur des mauvaises herbes en fleurs présente un certain danger pour les abeilles. Aussi longtemps que l'on n'aura pas trouvé un produit sélectif qui détruise les insectes nuisibles mais épargne nos abeilles, nous en serons réduits à des mesures préventives. Récemment, on a fait des essais avec des produits dont la substance active se volatilise rapidement, de sorte qu'ils sont inoffensifs après 12 à 24 heures. Cependant, l'arboriculteur et l'agriculteur préfèrent les insecticides dont l'efficacité est plus prolongée (3 à 5 jours).

Notre but doit être de réduire une lutte chimique trop intensive avec tous les dangers qu'elle comporte et de favoriser à l'avenir la lutte biologique. Chaque vrai naturaliste doit se rendre compte de ce qui se passerait si par exemple l'activité des insectes pollinisateurs était sérieusement mise en danger. Bien que l'abeille ne soit pas le seul insecte utile auquel nous devons en grande partie les récoltes de nos plantes cultivées, une forte réduction des populations d'insectes pollinisateurs aurait des conséquences pratiques énormes non seulement pour les apiculteurs, mais aussi pour l'agriculteur, l'arboriculteur et l'horticulteur. Nous devons tous nous appliquer à détourner cette menace, mais on y parviendra seulement à la condition d'intensifier la collaboration et les échanges de vue internationaux.